

Appel de dossiers – Arts visuels **Édifice Gérard-Dallaire de La Pocatière**

Au printemps de chaque année, Ville La Pocatière lance un appel aux artistes en arts visuels pour les inciter à présenter un projet d'exposition pour la programmation annuelle de la Salle d'exposition de l'Édifice Gérard-Dallaire de La Pocatière. Les expositions présentées sont d'une durée variant de 4 à 6 semaines et se tiennent de janvier à juin, puis de septembre à décembre. Les artistes ou groupes d'artistes intéressés sont invités à soumettre leur dossier pour fins de sélection pour la programmation automne 2017-printemps 2018.

La date limite pour acheminer votre candidature est le 30 avril 2017.

Le dossier doit inclure :

- le nom du ou des participants;
- le **titre et la description** du projet **selon un thème précis**
- un curriculum vitae de chaque participant;
- la démarche artistique;
- huit à dix images numérisées d'œuvres récentes dûment identifiées;
- une revue de presse, s'il y a lieu.

Vous pouvez acheminer votre dossier complété par courriel à helenegil@videotron.ca ou le graver sur CD et, accompagné d'une copie imprimée, le poster à l'adresse suivante :

M ^{me} Hélène Desjardins « Dossier de candidature » 135, rue Boucher Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Veillez noter qu'aucun dossier ne sera retourné, à moins que vous ayez joint une enveloppe suffisamment affranchie à votre envoi. Toutefois, il sera possible de le récupérer à la réception de l'hôtel de Ville de La Pocatière, avant le 30 juillet, en composant le 418 856-3394.

Informations générales

- La durée d'une exposition est d'environ un mois. Les heures d'ouverture de la salle sont les lundis et jeudis de 19 h à 21 h, ainsi que les samedis et dimanches de 10 h à midi.
- Il n'y a pas de frais pour la location de la salle et la surveillance de celle-ci est assurée par la Ville de La Pocatière.
- La tenue d'un vernissage est à la discrétion de l'artiste qui peut en assumer l'organisation lui-même, ou profiter du forfait clé en main proposé par Ville La Pocatière, incluant l'affiche, les cartons d'invitation, le vin d'honneur ainsi que la publicité dans les médias locaux et dans la programmation des loisirs de Ville La Pocatière au coût de 75 \$.
- Aucune commission n'est retenue sur le prix de vente des œuvres.
- L'espace d'exposition comprend quatre murs de dimensions variables. Deux des murs mesurent 10 pieds de longueur, le troisième 16 pieds et le dernier 22 pieds. La salle est dotée d'un système d'accrochage et d'un éclairage adéquat. Un aperçu de la salle est disponible au <http://www.lapocatiere.ca/gstDocument/document/doc1066-1.pdf>.
- Veuillez noter que l'artiste doit procéder lui-même à l'accrochage de ses œuvres.
- Malheureusement, le budget de Ville La Pocatière ne prévoit pas de cachet pour l'artiste exposant, ni d'allocation pour les frais de déplacement.

Pour information supplémentaire communiquez avec M^{me} Hélène Desjardins au 418 856-2589 ou à l'adresse helenegil@videotron.ca.